

L'enseignement qualifiant au rapport

Un épais rapport décode le fonctionnement de l'enseignement qualifiant et de la formation en Belgique francophone. Il pointe son aspect relégation mais trace aussi des pistes pour demain.



Parmi les défis que pointe le rapport, celui pour les équipes éducatives de maîtriser davantage la réalité actuelle du métier enseigné.

© PHOTO NEWS

ERIC BURGRAFF

Inédit, signal fort, historique... en avril 2022, les ministres-présidents de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne manquaient pas de superlatifs pour qualifier leur initiative : l'adoption d'une feuille de route visant à réformer l'enseignement qualifiant (alternance comprise) et la formation professionnelle. Quelques jours plus tard, la Région Bruxelles-Capitale adhérait au projet. Il était question de créer des « parcours d'excellence », de faire du « développement et de l'optimisation du secteur un enjeu majeur de la fin de la législature ». Dans la foulée, les trois entités décidaient de confier à l'ASBL « Agir pour l'enseignement » la réalisation d'un état des lieux. On parle ici d'environ 120.000 élèves scolarisés dans l'enseignement ordinaire ou formés dans des centres régionaux et de 200.000 adultes inscrits dans des centres de formation en promotion sociale, au Forem, à l'Ifapme, en insertion socioprofessionnelle...

Le rapport que l'ASBL a produit – en étroite collaboration avec le secteur – est à la hauteur des ambitions de ses commanditaires : 632 pages d'analyses fouillées et de pistes d'action. *Le Soir* a pu en prendre connaissance. Morceaux choisis.

Les points positifs

S'agissant de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, les experts pointent une « politique ambitieuse en matière d'équipement », avec une cinquantaine de centres de technologies avancées et de centres de compétences « devenus de véritables vitrines technologies ». Ils pointent aussi le développement du dialogue entre le monde des employeurs et celui des formateurs/enseignants, le renforcement de la formation générale dans le qualifiant, la mobilisation croissante d'outils numériques dans les apprentissages, les espoirs liés à mise en place progressive du tronc commun...

Performance

Le rapport pointe une série de constats liés à la performance du système. Par exemple, si le niveau moyen d'éducation des jeunes adultes est comparable à celui des pays de l'OCDE, il s'inquiète

de la part de personnes peu qualifiées (sans diplôme du secondaire supérieur) en Belgique francophone : 28 % des Wallons et 26 % des Bruxellois présentent un niveau d'éducation bas à comparer avec 20 % en Flandre. Ces personnes représentent deux demandeurs d'emploi sur trois à Bruxelles et un sur deux en Wallonie. Il confirme aussi ce que l'on sent depuis des décennies : le qualifiant est souvent un choix par défaut plutôt qu'un choix positif : 50 % des élèves de deuxième et troisième secondaires fréquentent le qualifiant pour 40 % dans les pays de l'OCDE. Un constat qui alimente celui du décrochage scolaire : chaque année, 11.000 jeunes quittent l'enseignement secondaire sans diplôme, et 80 % d'entre eux sont issus du qualifiant. De là à parler de filière de relégation, il n'y a qu'un pas : « Il faut rappeler que la concentration du phénomène de décrochage dans l'enseignement qualifiant est avant tout le résultat, non pas de l'organisation du qualifiant lui-même, mais bien de sa place dans une structure de filières d'apprentissage du secondaire implicitement hiérarchisées impliquant que l'enseignement qualifiant concentre de manière systématique les élèves en situation d'échecs scolaires répétés présentant le plus haut risque de décrochage. »

Les défis identifiés

Un premier défi dont devraient s'emparer les acteurs est précisément lié à ce phénomène de relégation. Les experts chargent : « Cette structuration implique, *de facto*, que l'enseignement qualifiant se trouve dans la position d'accueillir une part disproportionnellement élevée d'élèves en difficulté, au terme de parcours marqués le plus fréquemment par des expériences d'échecs et d'orientations négatives ». Et recommandent : « Changer cet état de fait apparaît, *de facto*, comme un prérequis pour une amélioration systémique de l'enseignement qualifiant », tout en concédant qu'« il s'agit d'un des objectifs de la mise en place du nouveau Tronc commun renforcé et de la restructuration des dernières années du secondaire prévue par le Pacte pour un enseignement d'excellence ».

Ils assignent aussi des défis aux équipes éducatives et aux apprenants. Celui-ci, par exemple, à l'adresse des

premières, invitées à mieux connaître le métier enseigné : « L'éloignement de la réalité actuelle du métier d'une partie du corps enseignant (dans l'enseignement qualifiant) et, dans une moindre mesure, des formateurs (en centres de formation professionnelle) est (...) un des principaux défis à relever pour améliorer la qualité des programmes », ce phénomène serait lié à « l'absence de participation systématique de beaucoup d'enseignants et formateurs à des activités régulières de mise en situation en milieu de travail et de mise à jour technique ainsi qu'à l'absence d'obligation pour les enseignants/formateurs de maintenir une pratique professionnelle en lien avec le métier enseigné. »

Et celui-ci pour les élèves/apprenants, à propos desquels le rapport pointe, outre la faiblesse des savoirs et compétences de base, des questions de comportement : « La maîtrise insuffisante des compétences comportementales et des savoir-être de base pour opérer dans le monde professionnel (capacité à travailler en groupe, à suivre des directives de travail et les règles de la vie en milieu de travail...) fait partie des domaines d'amélioration ». Le tout en lien avec les données d'enquêtes Pisa qui « indiquent également une marge d'amélioration importante dans le respect des règles de vie à l'école ».

Coût élevé

Un dernier, enfin, à l'attention des pouvoirs publics : la multiplicité des opérateurs et la concurrence entre eux « sont perçues par beaucoup comme la cause première de plusieurs défis clés : inefficacité de l'offre et coût élevé pour les pouvoirs publics, complexité et confusion pour les acteurs, frein à la coopération entre opérateurs, inefficience dans l'utilisation des moyens publics... Selon certains acteurs, ce problème s'est aggravé (dans la formation professionnelle) ces dernières années avec la tendance croissante des opérateurs à sortir de leur champ historique de formation pour en concurrencer d'autres en réaction à la pénurie d'apprenants ».

Rien que pour cette question d'usage parcimonieux des moyens, cette feuille de route a sans doute beaucoup, beaucoup, d'intérêt.

L'enseignement qualifiant se trouve dans la position d'accueillir une part disproportionnellement élevée d'élèves en difficulté, au terme de parcours marqués le plus fréquemment par des expériences d'échecs et d'orientations négatives

Le rapport

”

L'alternance

Le rapport n'est pas tendre pour la formation en alternance (plus connue sous le nom « apprentissage ») où les périodes d'un ou deux jours à l'école succèdent aux périodes de trois ou quatre jours en entreprise. Passons sur le vieux conflit – contre-productif – qui oppose les Cefa (structures dépendant de la Fédération Wallonie-Bruxelles) aux centres de formation régionaux (dépendant de la Wallonie ou de Bruxelles), pour pointer notamment le « rôle positif de rescolarisation et de lutte contre l'échec scolaire pour une partie des élèves » ; pour pointer aussi le potentiel de ce type de formation. Pourtant, indiquent les auteurs du rapport, « si l'alternance est reconnue et appréciée par ceux qui y participent, elle demeure peu connue par de nombreux employeurs, par la majorité des parents d'élèves ainsi que, dans une moindre mesure, par les autres acteurs de l'enseignement. En particulier, l'alternance pour jeunes conserve l'image d'une filière de relégation « réservée » aux apprenants en situation d'échec et menant à des qualifications moins reconnues. » Les auteurs du rapport enfoncent le clou : « Bien que l'alternance constitue un choix positif pour une partie des apprenants qui y participent, elle accueille effectivement un public majoritairement en situation d'échec scolaire, pour lequel l'alternance est une solution de dernier recours ».

Et de poser un chiffre : plus de 90 % des apprenants en CEFA 2^e degré présentent un retard scolaire supérieur à un an. E.B.

ACHÈTE CHER ET JUSTE !

Manteaux de fourrure : vison, astrakan, renard.

Argenterie : couverts et pièces de forme.

Armes anciennes : fusil, pistolet, épée, sabre. Montres gousset /bracelet.

Instrument de musique : piano, violon, saxo.

Livres anciens : dictionnaire, missel...

Machines à coudre et poste de radio.

Meubles et objets anciens : pendule, tableau, sculpture, luminaire, miroir...

Objets asiatiques, vase Jade. Bijoux or, argent, fantaisie ...

Pièces de monnaies anciennes. Cuivre et étain



ALEXIS SECULA : 0489 / 84 83 23